

Périodiser une collection d'histoire de France

Entretiens avec Joël CORNETTE et Jean-Louis BIGET

Joël Cornette a assuré la direction scientifique de la nouvelle *Histoire de France* parue entre 2009 et 2012 aux éditions Belin. Cette série de 13 volumes couvrant les périodes académiques médiévale, moderne et contemporaine, constitue la plus importante entreprise éditoriale de cette nature depuis les années 1980. Il a en outre coordonné les volumes correspondant à la période moderne. Jean-Louis Biget a dirigé de son côté ceux consacrés à la période médiévale. *Atala* les a interrogés sur les enjeux d'une telle aventure en termes de périodisation.

Atala : *Quelles raisons ont présidé à la définition du champ chronologique global de la collection et en particulier à la détermination du moment initial (le choix des Francs, qui exclut de fait la Gaule romaine et pré-romaine) et du moment final (le choix d'aller jusqu'à un temps très « présent » et la date un peu artificielle de 2005) ?*

JC : Le point de départ chronologique de la collection a été déterminé d'un commun accord avec Geneviève Bürher-Thierry, co-auteur du premier volume centré sur les Mérovingiens et les Carolingiens (*La France avant la France*) : il nous est apparu que l'arrivée des Francs sur le territoire de la Gaule était une manière assez logique de faire débiter cette histoire, qui ne se confond nullement avec notre Hexagone car, précisément, l'une des originalités de cette entreprise est d'éviter toute téléologie : France éternelle, prédestination hexagonale, ancêtres gaulois, etc. Et du reste, les multiples cartes contenues dans les volumes (et dans un atlas qui forme un volume indépendant) mettent pleinement en lumière la variabilité extrême des limites et des contours de cet espace improbable, qui mettra plusieurs siècles à devenir la « nation France ». La conséquence d'un tel choix est évidemment d'avoir créé une frustration du côté des chercheurs de l'antiquité gallo-romaine, ou de la Gaule pré-romaine, voire de la pré et Protohistoire, car nous aurions pu

commencer avec la présence des premiers hommes sur le territoire actuel de la France. Je dirai simplement qu'il fallait déterminer un point d'origine temporel et donc, par définition, ce démarrage chronologique ne pouvait être qu'arbitraire : du reste, l'*Histoire de France* pilotée dans les années 1980 par Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie et Maurice Agulhon, débute avec Hugues Capet en 987, et ce point de départ tardif ne gêne en aucune façon Georges Duby, l'auteur du volume consacré à ce « court Moyen Âge », qui prend ainsi l'histoire en marche.

Quant au terminus chronologique du treizième volume, 2005, une année qui n'est effectivement pas marquée par une rupture majeure (si ce n'est le non au référendum européen), il est lié à la volonté de proposer une histoire du temps présent, ce qui d'ailleurs singularise assez fortement le dernier volume, dont les auteurs, Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, assument pleinement le risque (le fameux « recul » temporel est ici impossible) de choix méthodologiques (le recours à la sociologie, à la science politique) mais aussi politiques, puisque l'importance du général de Gaulle, figure tutélaire et quasi intouchable de la période, est relativisée, alors que le pivot du livre est mai 1968, analysé à la fois comme une crise de l'autorité mais aussi comme le révélateur d'une brusque et essentielle métamorphose qui a transformé l'économie, la société et les cultures plus rapidement en quelques décennies qu'en plusieurs siècles. C'est dire que la grille socioculturelle ici a été privilégiée par rapport à tout autre cadre ou moteur historique.

Atala : Un des traits les plus remarquables de la collection réside dans l'équilibre entre les trois grandes périodes, médiévale (4 volumes), moderne (4 volumes) et contemporaine (5 volumes, si l'on inclut traditionnellement la Révolution et l'Empire dans l'histoire contemporaine), qui rompt avec la fréquente survalorisation de l'époque contemporaine : était-ce un choix résolu et quels en furent les motifs (scientifique, pédagogique, éditorial...)?

JC : J'avais la volonté, effectivement, d'accorder aux périodes « anciennes », une place aussi importante que celle dévolue à l'histoire contemporaine : c'était là, d'abord, une manière de répondre à la rétraction continue des périodes médiévale et moderne dans l'enseignement secondaire. Par ailleurs, il fallait rendre compte de l'abondance et de la fécondité des recherches récentes concernant ces périodes : en effet, depuis vingt ans, une génération de jeunes chercheurs a renouvelé en grande partie notre connaissance du Moyen Âge et de l'époque moderne, qu'il s'agisse, par exemple, de la période dite féodale, cette fameuse « mutation de l'an mil », que précisément Georges Duby avait promue

comme un paradigme historiographique dans sa thèse parue en 1953 sur le Mâconnais¹, ou de celle des guerres de Religion (je pense aux études récentes menées sur la violence, sur la Ligue, sur Henri IV, etc.). Ce choix délibéré semble du reste correspondre à une certaine attente des lecteurs dans la mesure où, à la surprise de l'éditeur, les ouvrages de la collection qui se vendent le mieux sont précisément ceux qui sont consacrés aux périodes les plus anciennes (notamment les volumes *La France avant la France*, *Féodalités* et *Le temps de la guerre de Cent Ans*).

Atala: Dans un contexte général favorable aux perspectives élargies (histoire culturelle, Global History, horizon européen...), les césures adoptées pour la collection ne renvoient-elles pas à une scansion de l'histoire purement française (les règnes des rois capétiens, la fin de la guerre de Cent Ans, la Révolution française, les régimes du XIX^e siècle...)? Y a-t-il encore un sens à périodiser l'histoire dans une perspective nationale, même lorsqu'on s'intéresse à l'histoire de France? N'est-ce pas lier de manière excessive un territoire et une histoire, en particulier pour les périodes les plus anciennes?

JC: Ce n'est pas un récit national. Du reste, le mot nation apparaît très peu dans l'ensemble des volumes et les auteurs ne partagent nullement une vision «lavissienne» de l'histoire. Notre histoire, aujourd'hui, ne peut pas être une collection d'images d'Épinal. Ce n'est pas tant une histoire de France qu'une histoire qui expose et démonte des recherches et des interrogations nouvelles en économie, mais aussi dans le domaine social et culturel, comme dans celui des représentations, et qui se sert du territoire de la France un peu comme d'un laboratoire d'expériences historiennes. Par ailleurs, le constant jeu d'échelles territoriales des analyses (villages, villes, comtés, principautés...) ne fait pas de «la» France le référent de toutes les approches.

Quant au découpage effectivement politique et institutionnel des volumes, ce choix pleinement assumé résulte du constat que l'histoire et la nature particulières, aujourd'hui si controversées, de l'«identité nationale» française, sont en grande partie liées au travail multiséculaire de l'État sur le territoire et sur la société, depuis les Capétiens au moins, à la différence d'autres nations qui se sont construites à partir de critères culturels ou linguistiques, avant de forger un État national comme c'est le cas, notamment, de l'Italie et de l'Allemagne, voire de l'Espagne. En France, je crois qu'on peut considérer que l'État, un État de plus en plus lourd et «central», a été antérieur à la nation, ce qui explique l'importance

1. Voir la mise au point de Florian Mazel, dans ce même volume.

accordée, dans tous les volumes, à l'histoire complexe de la construction, des formes et des manifestations de ce pouvoir souverain et de ses relations, souvent tourmentées, souvent conflictuelles, avec les espaces, les institutions et les populations du royaume, de l'Empire ou de la République, qu'il s'efforce de soumettre à l'obéissance, par la violence, la persuasion ou la « servitude volontaire ».

JLB : Penser et écrire aujourd'hui l'histoire de France n'implique nullement d'ignorer les connexions diverses unissant la France à d'autres pays, continents ou cultures. Le but du projet était de montrer comment se constituaient un territoire, un État, une nation et comment ils évoluaient, étant entendu que ne serait négligé aucun élément de la vie matérielle, religieuse et culturelle. Le point de départ choisi a été l'arrivée des Francs, en raison de leur fonction éponyme. Pour autant, il a été souligné, ainsi que l'indique le titre du premier volume, que la France alors n'existait pas. Au demeurant, la périodisation majeure retenue pour le haut Moyen Âge, n'a rien de spécifiquement « français » ; elle correspond à des dynasties qui appartiennent largement à l'histoire européenne. Pour les volumes suivants, on aurait pu choisir des titres déterminés par des paramètres culturels ou démographiques : « Le temps de l'Église », « Le temps de la scolastique », « Le temps de l'homme rare » ; ces titres n'auraient pas été moins arbitraires que ceux, plus traditionnels, qui ont été adoptés, et qui parlent clairement aux lecteurs potentiels. L'« Histoire Belin », pour autant, ne s'inscrit pas dans la ligne du « roman national » ; mais l'adoption, pour son cadre territorial, de l'Hexagone d'aujourd'hui correspond également à une réalité historique, constitutive d'identité, qu'il n'y a pas lieu d'effacer, sous la pression d'idéologies ou de modes nouvelles. En outre, des raisons épistémologiques justifient son champ d'application. Il est plus aisé d'analyser en profondeur les évolutions d'un espace relativement limité que celles d'un espace étendu, divers, hétérogène par beaucoup d'aspects. Les « histoires connectées », non plus que « l'histoire-monde », ne périssent les recherches consacrées à des champs régionaux. Au demeurant, l'une et l'autre ne peuvent se développer sans l'existence préalable de monographies territoriales sectorisées. En se bornant à la France, l'« Histoire Belin » a pu rendre compte des approfondissements et des renouvellements survenus durant le dernier demi-siècle, sans outrances d'école, sans généralités hâtives et sans approximations artificielles.

Atala : Une des originalités de la collection, outre la mise en œuvre d'une très riche iconographie, réside dans l'association d'un récit plus ou moins classique et d'une rubrique d'histoire pratique, intitulée « L'atelier

de l'historien », consacrée à la présentation des sources, de débats historiographiques ou de champs de recherche nouveaux. Dans quelle mesure cette structure a-t-elle pesé sur vos propres choix et sur la gestion, par les auteurs, des enjeux de périodisation ?

JC : L'« atelier de l'historien » participe pleinement à la déconstruction du temps et aux enjeux épistémologiques posés par la notion de périodisation. D'abord en privilégiant la présentation des sources, évidemment différenciées selon les périodes : rares au temps des rois mérovingiens (on ne conserve que 129 chartes authentiques de cette époque), proliférantes pour l'époque contemporaine, sans parler de l'augmentation exponentielle des ressources disponibles sur Internet. Ce qui impose évidemment des méthodologies du traitement des sources propres à chaque période : ainsi, pour revenir à la période mérovingienne, nous disposons, outre les 129 chartes authentiques, de recueils de chartes établis plus tardivement, à partir du XI^e siècle, d'où l'importance toute particulière d'une critique aigüe des sources car l'historien court en permanence le risque de fonder sa démarche sur des documents d'authenticité incertaine conduisant notamment à des datations erronées. On peut se trouver aussi face à une rupture historique qui bouscule le ratio quantité/diversité de sources. Je pense ici à la rupture révolutionnaire de 1789 qui, en libérant la parole, provoqua un véritable flot de témoignages (Mémoires) et de publications de toute nature, flot textuel permis par une liberté d'expression quasi illimitée, du moins jusqu'à l'été 1792 : en 1789, en six mois seulement, 200 journaux nouveaux ont été publiés, dont les trois quarts à Paris, constituant un gisement de tout premier ordre pour le chercheur et l'historien.

La partie « L'atelier de l'historien » accorde aussi une place centrale aux débats historiographiques qui, eux aussi, peuvent bousculer la périodisation : je pense, par exemple, au problème de la chronologie et – je l'ai déjà rapidement évoqué – des causes de la naissance de la société féodale, la fameuse « mutation de l'an mil » que la thèse de Georges Duby a mise en valeur en 1953 (*La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*). Or ce qui est devenu le paradigme de la « mutation féodale » a subi depuis une vingtaine d'années de sévères critiques conduisant à repenser la périodisation du Moyen Âge central et à suggérer une nouvelle scansion chronologique de l'époque féodale : Florian Mazel propose ainsi une nouvelle césure qu'il situe au tournant de la fin du XI^e siècle. Ces quelques exemples prouvent, au-delà de la partie « récit », l'intérêt et la fécondité des débats unissant sources et historiographies pour reconsidérer bien des phénomènes politiques,

sociaux et économiques faisant de l'histoire de France une matière malléable, aucunement figée dans un carcan chronologique, thématique ou même géographique : plusieurs volumes mettent ainsi en valeur des chronologies différenciées variant d'une région à l'autre...

Atala : *Passons à présent aux volumes que vous avez dirigés. Quels enjeux particuliers recouvre, à vos yeux, le volume que son titre et son auteur (Renaissances par Philippe Hamon) rattachent académiquement à la période moderne, mais que sa périodisation place à la charnière des époques médiévale et moderne ?*

JLB : On le sait, « la Renaissance » est un concept forgé par les humanistes, pour exalter leur modernité et leur gloire, en opposition avec le temps de « l'infélicité des Goths ». L'idée a été reprise et amplifiée par Michelet, Burckhardt et bien d'autres. Les bornes chronologiques – et le contenu – du volume composé par Philippe Hamon, soulignent au contraire qu'il n'existe aucune rupture entre la seconde partie du XV^e siècle et la première moitié du XVI^e. L'histoire des formes artistiques et des idées littéraires, phénomènes superficiels, a, bien à tort, masqué cette continuité. La France demeure alors fondamentalement paysanne et catholique et il ne s'y opère aucun bouleversement profond des structures sociales et culturelles. Une reprise économique et démographique génère la paix intérieure et « La grant monarchie » poursuit sa construction, non sans difficultés. Fallait-il, pour entériner la nouveauté historiographique, abandonner la notion de « Renaissance » ? Point du tout, mais il fallait marquer que celle-ci ne débute pas autour de 1500, car elle commence avec la fin de la guerre de Cent Ans. Et comme elle est plurielle et diverse, il est plus juste d'évoquer des « Renaissances », pour bien montrer que le changement ne se borne pas aux formes artistiques ; au demeurant, en ce domaine même s'affirme une pluralité : en effet, l'épanouissement du gothique flamboyant s'avère une « Renaissance » au même titre que l'adoption ultérieure du répertoire antique remodelé par le *Quattrocento* italien. Il faut reconnaître que la périodisation canonique opposant Moyen Âge et période moderne n'a guère de sens et que « la charnière » des années 1492-1500 s'avère un artefact intellectuel, sans rapport aux réalités effectives².

JC : Le pluriel de *Renaissances*, le titre de ce volume, me semble un signal fort, de même que la relégation de la Renaissance artistique dans le dix-huitième et dernier chapitre (« Ruptures et continuités

2. Voir l'article de Philippe Hamon, dans ce même volume.

artistiques»). C'est Michelet, d'une certaine manière, qui a inventé ce concept quelque peu réducteur de « Renaissance », qu'il opposait aux siècles noirs d'un prétendu sombre et barbare Moyen Âge. Or nous savons aujourd'hui que c'est toute la période 1450-1560, entre deux terribles cycles de déchaînements belliqueux et mortifères (guerre de Cent Ans, guerres de Religion), qui se trouve entraînée dans un irrésistible élan, qui ne concerne pas prioritairement les choses de l'art. Aussi, ce qui a été privilégié dans ce volume, ce sont les phénomènes de longue durée : l'économie, la société, l'État, ce qui a permis et justifié l'effacement de la coupure aussi traditionnelle qu'arbitraire entre le Moyen Âge et l'époque dite moderne. Ce qui est ainsi mis en valeur dans ce volume c'est la « renaissance » générale des hommes, des échanges, des richesses. Ce qui explique aussi que ce volume adopte, à la différence de beaucoup d'autres, un plan thématique, sans négliger de faire sentir, à l'intérieur de chaque développement, les inflexions, les mutations, les tensions. Ce mode de présentation permet ainsi, je crois, une intelligibilité nouvelle de la période.

***Atala :** Sur la base de quels critères (options scientifiques, souhaits de l'éditeur, attentes supposées des lecteurs...) avez-vous adopté le découpage interne de chacune des périodes médiévale et moderne en quatre séquences ?*

JLB : Quatre tomes étant dévolus à l'époque médiévale, il s'imposait d'équilibrer la matière, afin que chacun d'eux comporte un volume égal ou peu s'en faut. En outre, il convenait de tenir compte de l'horizon d'attente des lecteurs futurs, pour ne pas les dépayser brutalement par des cadres et des repères inhabituels. Les nécessités éditoriales jouent un rôle légitime dans une entreprise aux incidences économiques lourdes. On a conjugué ces impératifs avec la recherche d'une cohérence scientifique. La partition effectuée fait succéder l'époque préféodale, celle des féodalités, celle du féodalisme monarchique et celle d'une société surplombée par un État monarchique demeurant très largement l'expression de l'aristocratie. Les grandes mutations structurelles qui s'opèrent dans la société de la France médiévale sont ainsi clairement soulignées.

JC : Les quatre séquences en histoire moderne se sont imposées d'elles-mêmes, même si la chronologie a été quelque peu révisée : la Renaissance (ou plutôt les Renaissances) remonte(nt) assez tôt dans le temps (1453), les guerres de Religion s'achèvent plus tard que ne le veut la coutume historiographique (1629, la paix d'Alès). Cette dernière inflexion chronologique permet de mieux mettre en valeur le temps des

« Rois absolus » (1630-1715, soit de la « journée des Dupes » à la mort de Louis XIV). Quant au « siècle des Lumières », il s'impose bien évidemment par ses multiples singularités et il n'était pas question de le « fondre » dans une autre périodisation.

Atala : *Dans quelle mesure, à vos yeux, les auteurs se sont-ils eux-mêmes confrontés aux enjeux de périodisation propres à la séquence qui leur était confiée, aussi bien en ce qui concerne ses bornes chronologiques que ses articulations internes ?*

JLB : Les auteurs ont bénéficié d'une liberté quasi absolue pour l'organisation de leur matière ; il leur a seulement été demandé d'évoquer aussi bien la vie matérielle et les faits sociaux, culturels et religieux, que les données politiques et événementielles. Les bornes chronologiques fixées n'ont apparemment posé de problème à aucun d'eux. Tous ont mis en évidence l'unité de la période qu'ils ont traitée. Certains ont beaucoup réduit le récit des événements ; d'autres l'ont juxtaposé à des chapitres thématiques ; d'autres encore ont associé l'exposé des faits et l'évolution des structures fondamentales. Quant à l'articulation interne de chaque période, elle varie dans ses principes. Elle peut s'aligner sur des divisions classiques, au demeurant toujours opératoires, ainsi la succession des Mérovingiens et des Carolingiens. Ou bien elle remplace une périodisation désormais jugée arbitraire par une scansion nouvelle : ainsi, l'an mil n'apparaît-il plus comme un âge d'angoisses ou comme le moment de « la révolution féodale » ; plus significatif semble le milieu du XI^e siècle : alors, l'Église tend à coïncider avec la communauté sociale ; elle devient la structure englobante et l'instance de régulation majeure de la société ; elle se définit comme institution pour le II^e millénaire et se cléricalse fortement, alors que le système féodal parvient à son point d'équilibre.

JC : Chaque auteur s'est « emparé » de sa période pour mettre en valeur sa singularité et cela apparaît clairement dans le plan adopté : un plan thématique pour le volume sur *Les Renaissances* (Philippe Hamon), un plan chronologique pour le volume intitulé *Les guerres de Religion* (Nicolas Le Roux), le pari d'un essai réflexif pour *Les rois absolus* (Hervé Drévilion), un découpage alliant thématiques et chronologies pour *La France des Lumières* (Pierre-Yves Beaurepaire).

Atala : *L'histoire politique ne continue-t-elle pas d'imposer sa périodisation et cela vous semble-t-il inévitable ? Avez-vous incité les auteurs à souligner la variété des périodisations en fonction des questions considérées (politique, mais aussi démographique, économique, culturelle...)?*

JLB : Périodiser l'histoire est un problème délicat. L'« Histoire Belin » ne se limite pas au politique, elle se veut, dans la mesure du possible, une histoire « globale ». Faut-il pour autant définir les époques à partir des phénomènes de « longue durée » ? Du point de vue des techniques agricoles et des sociétés rurales, Jacques Le Goff a pu dire que le Moyen Âge se prolongeait jusqu'en 1850... , sans que leur histoire soit demeurée complètement immobile. Cette boutade correspond à un large fond de réalité ; elle montre qu'il faut recourir à d'autres critères pour déterminer les périodes. Au demeurant, la vie des hommes étant brève, l'événement pèse sur eux davantage que la longue durée, même si celle-ci détermine les conditions générales de leur existence. Et si tout le monde est d'accord avec Marc Bloch et Lucien Febvre pour ne pas limiter l'histoire au déroulement des faits politiques, il n'en reste pas moins que ceux-ci ne sont pas déconnectés des problèmes de société, tous les facteurs historiques s'articulant les uns aux autres. On peut même considérer qu'ils sont, jusqu'à un certain point, expressifs des mouvements structurels profonds. Ainsi, le passage de la domination aristocratique de sa forme seigneuriale à la forme monarchique dominante permet-il de résoudre les problèmes posés au système féodal par l'essor urbain, conjoint à ce dernier. Il offre aux élites bourgeoises des possibilités d'ascension sociale par l'office (ou le bénéfice) et il réintègre les villes dans le champ d'un prélèvement fiscal, dont l'aristocratie est génériquement la première bénéficiaire. La périodisation politique s'avère donc loin d'être dépourvue de sens et elle reste sans aucun doute la manière la plus commode de scander l'histoire.

JC : La périodisation est évidemment inévitable en histoire, qui est avant tout un travail sur le temps, un discours sur le temps (c'est l'étymologie même du mot « chronologie ») et elle est absolument nécessaire dans la mesure où on ne peut pas concevoir d'histoire sans dates ; le problème bien évidemment est celui du choix de ces dates et de leur pertinence. D'autant que la temporalité n'obéit pas aux mêmes chronologies si on parle du temps social (très lent), du temps économique (qui fait alterner des phénomènes de longue durée et des conjonctures courtes quand il s'agit de crises par exemple), du temps démographique, du temps politique, du temps culturel, etc.

En fait, chaque auteur, qui est lui-même dans le temps, a joué sur ces différentes temporalités pour construire le plan de son volume et si l'histoire politique a bel et bien été le moteur de l'ensemble, comme je l'ai expliqué plus haut, la variété des périodisations se retrouve clairement dans chaque volume, avec de brusques et formidables accélérations (le tome sur *Révolution, Consulat, Empire*, ou celui sur *Les Grandes Guerres* entre 1914 et 1945), des moments de relative lenteur (le tome sur *Les Renaissances*, qui permet de multiples « arrêts sur image »), un parti pris de privilégier le temps politique (le volume rédigé par Vincent Duclerc, *La République imaginée, 1870-1914*).

L'intérêt des 13 volumes est précisément, je crois, celui-là : multiplier des expériences de temporalités plurielles au service d'une meilleure intelligibilité de chaque période, le tout permettant d'historiciser une histoire de France tout sauf linéaire. L'ensemble de ces expériences temporelles prouve que le temps n'est pas un donné qui s'imposerait comme allant de soi, mais un construit par le travail de chaque chercheur. N'est-ce pas là l'essence même du métier de l'historien ?

Entretien avec Johann CHAPOUTOT

Johann Chapoutot assure la direction scientifique d'une nouvelle histoire de la France contemporaine en cours de publication dans la collection « L'Univers historique » des éditions du Seuil. Six volumes ont déjà paru sur les dix que doit compter, à terme, cette ambitieuse entreprise éditoriale. *Atala* l'a interrogé sur le point précis de savoir comment, dans cette fonction particulière, il s'est concrètement confronté au problème – central, on l'imagine – de la périodisation de l'histoire contemporaine de la France.

Atala : *La précédente histoire de la France contemporaine publiée par les éditions du Seuil dans les années 1970 commençait en 1789. Pas moins de 3 volumes – rédigés par Michel Vovelle, Marc Bouloiseau et Denis Woronoff – couvraient la décennie révolutionnaire. Or, celui qui inaugure la collection que vous supervisez, rédigé par Aurélien Lignereux, démarre en 1799, avec le coup d'État du 18 brumaire. Est-ce à dire que, dans votre esprit, les années 1789-1799 n'appartiennent pas – plus ? – à l'histoire contemporaine ? Et en quoi peut-on considérer que l'année 1799 marque un tournant si considérable qu'elle puisse être regardée comme l'année de la naissance de la France contemporaine ?*

JC : Pour être tout à fait franc, nous aurions aimé traiter de la décennie révolutionnaire, mais le Seuil, en 2008, au moment où nous avons été sollicités, envisageait de publier une « Histoire de la France moderne », dont le projet a été abandonné depuis. Les modernistes devaient prendre en charge la décennie 1789-1799 et consacrer ainsi éditorialement ce qui se pratique pédagogiquement, dans les cursus universitaires : la décennie révolutionnaire, qui ressortissait naguère à l'histoire contemporaine, a été translatée en amont, vers l'histoire moderne. Il y a plusieurs raisons à cela. La première est que le temps passe et que les contemporanéistes, en édifiant le « polder » (Jean-François Sirinelli) du temps présent, se retirent des périodes les plus anciennes, qu'ils ont tendance à abandonner aux modernistes ou, comme nous le voyons pour l'Empire, à des spécialistes d'une période *ad hoc* qui ne serait ni moderne, ni contemporaine, et qui couvrirait cette grande phase de bouleversements qui s'ouvre en 1789 et qui se referme peu ou prou avec le congrès de Vienne, en 1815. La seconde raison présente un contenu épistémologique plus convaincant : il est vrai que ce qui se joue dans la décennie révolutionnaire relève plus de la compétence du moderniste que de celle du contemporanéiste. On comprend toujours mieux une période en connaissant bien celle qui la précède alors que, en l'espèce, le contemporanéiste aurait plutôt tendance à comprendre l'avant par l'après... Par ailleurs, culturellement et socialement, la décennie révolutionnaire appartient à l'histoire moderne : c'est manifeste quand on observe ce qui s'y joue en termes de conceptions politiques, de rapport au corps, de pratiques de la violence, etc.

Nous avons opté pour 1799, car il nous semblait que, plus encore que la période du Directoire, celle du Consulat se voulait une synthèse entre mouvement et stabilité, révolution et conservation, qui nous apparaissait fondatrice de l'histoire proprement contemporaine de la France. Les « masses de granite » sont une image puissante et un cliché ressassé, certes, mais aussi une réalité fondatrice des institutions qui, nous le savons, nous régissent et nous encadrent encore. C'est dans ce sillage que naissent le lycée et les préfets et que s'affermissent la théorie et la pratique d'un État à la fois jacobin et universaliste, si prégnantes pour les décennies, voire les siècles, qui suivent.

***Atala :** Les césures qui ordonnent le découpage des 213 années séparant le début du premier volume de la fin du dernier volume correspondent à des ruptures politiques majeures, pour ne pas dire canoniques : 1814, 1848, 1871 pour le XIX^e siècle, 1958 et 1981 pour le second XX^e siècle.*

Au-delà de raisons de nature strictement scientifique, au sens où ces césures représenteraient selon vous les tournants les plus décisifs de l'histoire de la France contemporaine, avez-vous dû tenir compte aussi de considérations plus pragmatiques, entre autres de la nécessité d'équilibrer quantitativement les volumes dévolus aux différents ouvrages et d'offrir au lectorat visé, qui n'est évidemment pas composé que de spécialistes, une périodisation sinon connue, du moins propre à ne pas trop le dérouter ?

JC : C'est exactement cela. Le questionnement de la périodisation, sa construction même, sont au cœur des préoccupations des historiens. Une grande partie de notre activité intellectuelle consiste à remettre en cause, discuter, contester des périodisations pour en proposer d'autres, selon le champ que l'on travaille et les objets que l'on traite. Avec cette collection, il s'agissait certes de parler aux collègues, mais aussi au plus large public possible, à quiconque – enseignant, étudiant, tout public intéressé en général – souhaitait disposer d'une histoire de la France contemporaine qui lui présentât un récit et l'introduisît à l'historiographie. Pour ne pas dérouter – c'est-à-dire, au sens propre aussi, éloigner – le lecteur, nous devions lui parler. Certains titres pouvaient déjà intriguer – je pense ainsi aux *Monarchies postrévolutionnaires* de Bertrand Goujon, volume qui traite des Restaurations, sans que le mot n'apparaisse en couverture. Nous ne pouvions pas, de surcroît, achever de déconcerter le lecteur potentiel en lui proposant une périodisation inconnue de lui. Bertrand Goujon, par exemple, relativise fortement la césure de 1830, et propose une transition de moyen terme allant de 1828 à 1832, voire 1834. Il reste que, pour son volume, comme pour les autres, nous avons opté pour des dates familières au lecteur, qui sont les césures les plus classiques de l'histoire politique. En l'occurrence, pour la France contemporaine, des dates de changement de régime, qui furent nombreux – comme 1799, 1815, 1848, 1871, 1940, 1958 –, de déclarations de guerre (1914), voire de changements de majorité politique perçus, au moment même, comme particulièrement signifiants (1981). Cela dit, nous nous sommes permis, avec ce découpage très classique, d'inventer des périodes non consacrées par l'historiographie, comme cette séquence 1848-1871 dont traite Quentin Deluermoz et qui n'est jamais traitée en tant que telle. Par ailleurs, nous avons convenu entre nous que, parfois, des tuilages entre volumes s'imposaient. Il en va ainsi des 2 premiers volumes : Aurélien Lignereux pousse logiquement son *Empire des Français* jusqu'en 1815, tandis que Bertrand Goujon entame son étude des *Monarchies postrévolutionnaires*, tout aussi logiquement, dès 1814 : la césure 1814-1815 fait ainsi l'objet

d'un tuilage entre les deux historiens, qui nous offrent le récit de celle-ci du point de vue « bonapartiste », pour aller vite, et du point de vue « bourbonien ». Le résultat est passionnant.

Enfin, cet affichage chronologique classique nous laisse toute latitude, à l'intérieur de chaque volume, pour discuter, voire subvertir, les chronologies traditionnelles. Une fois le lecteur rassuré par la familiarité des bornes chronologiques, il nous est loisible de l'inviter à mettre ces dates en question dans le contenu de notre récit et de notre questionnement. Il en va de 1830, évoqué plus haut, comme des phénomènes historiques qui ne se laissent pas appréhender selon des chronologies de court ou de moyen terme.

Atala: Bien des phénomènes se laissent aisément traiter dans le cadre des périodes qui structurent cette nouvelle histoire de la France contemporaine. Mais, c'est la loi du genre, on voit bien que les mutations les plus lentes, celles qui ressortissent, par exemple, à l'histoire des mentalités, de la culture matérielle, de la famille, etc., chevauchent inévitablement les césures que vous avez retenues. C'est sans doute qu'il n'existe pas une seule périodisation possible de la France contemporaine mais plusieurs – d'innombrables ? – qui se superposent. Comment vous y êtes-vous pris, du coup, pour faire une place à ces mutations plus lentes ? En avez-vous réservé l'évocation à quelques volumes en particulier ? Avez-vous enjoint aux auteurs de volumes consécutifs de discuter préalablement entre eux de cette difficulté à l'effet d'éviter d'éventuelles redondances ?

JC : De manière générale, nous avons beaucoup travaillé ensemble, en amont de la rédaction des volumes. Cette équipe d'auteurs est une équipe au sens plein du terme : nous nous réunissons chaque été, ainsi que plusieurs fois dans l'année, et les auteurs traitant de périodes proches travaillent en bi ou en trinômes pour parler des césures et des tuilages, et pour se répartir également telle ou telle question. Cela dit, les mutations lentes que vous évoquez apparaissent dans chaque volume, car nous souhaitons offrir au lecteur, avec chaque livre, un texte auto-suffisant sur la période considérée. Par ailleurs, chaque auteur a ses propres style et sensibilité, et chaque séquence présente des faits saillants qui permettent de parler d'un thème en mettant l'accent sur un aspect différent à chaque fois, de telle sorte qu'un lecteur qui lirait tous les volumes n'aurait guère le sentiment qu'ils se répètent. Un exemple : Arnaud Houte (*Le triomphe de la République, 1871-1914*) et Jean-Michel Guieu (*Gagner la paix, 1914-1929*) vont traiter abondamment des campagnes françaises, car la France est un pays essentiellement rural à l'époque.

Le temps long et lent de l'anthropologie sociale et culturelle de la ruralité sera infléchi, chez l'un, par l'ouverture croissante des campagnes à un marché en voie d'unification et, chez l'autre, par les effets de la Grande Guerre et de la modernisation mécanique. Quant au volume traitant de la période 1929-1940, il insistera à nouveau beaucoup sur la ruralité de la France, si essentielle jusqu'à la grande mutation des années 1960, tout en parlant des effets de la crise des prix et de la politisation des campagnes.

Il est donc possible, au long cours, d'aborder ces mutations lentes de volume en volume, sans lasser le lecteur, en variant les focales et tout en lui offrant une synthèse problématisée de la question.